

À La Barbée, ils craignent pour l'avenir de leur moulin

Au moulin de La Barbée, Annick et Jean Weil sont inquiets. Un décret signé fin juin 2020 par le Premier ministre favorise la politique d'effacement des barrages sur les rivières.

Au moulin de La Barbée, à Bazouges, le Loir s'écoule paisiblement en cette fin de mois d'août 2020. Le niveau de la rivière est correct. Mais durant la première quinzaine, « *c'était complètement à sec en aval* », raconte Annick Weil-Barais, qui vit depuis une vingtaine d'années dans cette vieille bâtisse avec son mari, Jean. L'ambiance est paisible, l'endroit inspire de la quiétude. Pourtant. Une épée de Damoclès pèse sur ce site millénaire. Et le couple de retraités le confie : il est inquiet.

Un décret signé fin juin

Inquiétude qui porte sur l'avenir même du site, et des ouvrages hydrauliques qui le composent. En juin dernier, avant de reprendre son écharpe de maire du Havre, et quelques jours avant de remettre les clés de Matignon, Édouard Philippe a signé un décret qui facilite la destruction des barrages des moulins. « *Plus besoin d'enquête publique* », s'étonne Annick Weil-Barais. « *Une simple décision de la collectivité* ». La nomination dans la foulée de Babara Pompili au ministère de la Transition écologique n'a fait qu'accroître les craintes des propriétaires de moulins. « *On la suit depuis sept ou huit ans. On a su apprécier sa capacité de nuisance. Elle fait partie de ces écolos qui croient que la nature sauvage est toujours mieux que la nature aménagée par l'homme. Nous n'avons pas compris le choix de la nommer à ce poste-là* ».

« On va droit vers des étés où il n'y aura plus d'eau en France »

Dans ce contexte, ce que dénoncent Annick et Jean c'est une forme de pensée unique de la continuité écologique appliquée à l'ensemble du réseau hydrographique français. « *La régulation de l'eau et des ressources en eau, c'est capital* », martèle Jean. « *Avec la politique des Agences de l'eau, on va droit vers des étés où il n'y aura plus d'eau en France. Ce qui est dingue avec le réseau hydrographique qui existe* ».

Comme la plupart des propriétaires de moulins, le couple prône au contraire le maintien et l'entretien de ces ouvrages. « *Sur le Loir s'il y a pas*



Annick Weil-Barais devant la vanne qui doit subir d'importantes réparations.

sibilité d'irriguer, c'est grâce aux seuils et aux barrages », assure Annick Weil-Barais.

Des travaux en urgence

Problème. Si le maintien de certains barrages semble être sur la sellette – dans une cartographie établie au début des années 2000, le moulin de La Barbée figurait sur la liste des ouvrages à effacer – leur entretien pose aussi question. Voilà des années que les propriétaires du moulin bazougeois demandent en vain la tenue d'écourues (abaissement du niveau de la rivière) afin de réaliser des travaux. Demande réitérée cette année auprès du conseil départemental.

Pourtant. La Barbée nécessiterait des travaux en urgence. « *Tous les étés, les souches du moulin sont à sec*

Pour un bâtiment comme celui-ci, ce n'est pas une bonne chose. On a eu des fissures importantes, et dû faire de gros travaux cet hiver pour les colmater ».

Ce qui pose surtout problème, c'est une vanne. « *Je suis étonnée qu'elle ait tenu le coup cet hiver. À tout moment elle peut basculer et foutre le camp à la baille. Tous les montants sont rongés par l'usure, l'humidité. Si on ne peut plus maintenir le niveau d'eau, ça peut vider le marais de Cré* ».

Le Canard Enchaîné s'empare du dossier

Annick Weil l'assure. « *Si le conseil départemental ne fait rien sur cette vanne, on fera un constat d'huissier. Il faut que le Département assume ses responsabilités. Il en est propriétaire*

re ».

Le Département a lancé un avis de voilure il y a près d'un an, « *soi-disant faire un état des propriétés* », mais rien n'a été fait. « *Il semble qu'il faut d'ailleurs recevoir d'ici la fin de l'été la visite du bureau d'études pour être mandaté. Il semble qu'il y ait également question de passer un accord serait possible avec les propriétaires pour l'entretien. Le Département semble être dans une position pour négocier, avec les propriétaires la répartition des charges. C'est positif* ».

Mais c'est au niveau politique que le couple espère que les choses vont bouger. Un récent article du Canard Enchaîné pose les bases de la réglementation. « *C'est la première fois que la presse nationale s'empare du sujet* ».

Jean-Christophe